



ANNEXE À LA PROPOSITION D'ASSURANCE COMPTES CLIENTS

À Exportation et développement Canada :

Nous (le Proposant), reconnaissons que les ventes à l'exportation seront assurées par Exportation et développement Canada («EDC ») et que, le cas échéant, les ventes sur le marché canadien seront assurées par la succursale canadienne de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (« Coface »). Le Proposant reconnaît que, aux termes de la police, les responsabilités d'EDC et de Coface seront distinctes et non conjointes.

Le Proposant déclare : (i) que l'information figurant dans la proposition est véridique et exacte et qu'il reconnaît qu'EDC et Coface sont en droit de se dégager de toute responsabilité en vertu de la police si la proposition contient une présentation erronée des faits pouvant affecter de façon substantielle le contrat d'assurance; et (ii) qu'il n'est le bénéficiaire d'aucune police, d'aucune garantie ou d'aucun accord offrant une couverture en cas de sinistre relativement à tout contrat de vente susceptible d'être couvert en vertu de la police d'assurance faisant l'objet de la proposition et qu'il ne contractera pas une telle couverture pendant que ladite police est en vigueur.

Le Proposant reconnaît que le ou les Assureurs peuvent exiger des renseignements supplémentaires avant de d'émettre une police et que ces renseignements et cette Annexe feront partie de la proposition. Si le Proposant a demandé que ses ventes canadiennes soient assurées, le Proposant reconnaît et accepte qu'EDC divulgue toute information sur le Proposant (y compris des renseignements sur l'acheteur) à Coface et à la filiale de Coface au New Jersey, Coface North America Inc., qui, aux termes de la police, agit comme fondé de pouvoir pour sa société mère Coface.

En ce qui a trait aux transactions devant être appuyées par les assureurs, le Proposant déclare que : a) ni le Proposant, ni ses sociétés affiliées* n'ont pris ni ne prendront sciemment part à un acte interdit par les lois criminelles applicables portant sur la corruption d'agents publics, y compris la *Loi sur la corruption d'agents publics étranger* du Canada en vertu de laquelle il est illégal pour toute personne de donner, d'offrir ou de convenir d'offrir, directement ou indirectement, un prêt, une récompense, ou un avantage de quelque nature que ce soit à un agent public étranger afin d'obtenir ou de conserver un avantage dans le cours des affaires; b) ni le Proposant, ni ses sociétés affiliées, ni au mieux de notre connaissance, une personne agissant au nom du Proposant ou de ses sociétés affiliées, ne sont actuellement accusés devant un tribunal, ni n'ont été reconnus coupables par un tribunal au cours des cinq dernières années de violation de lois contre la corruption d'agents publics étrangers d'un pays quelconque; et c) sur demande, le Proposant accepte de fournir aux assureurs l'identité des personnes agissant en son nom et au nom de ses sociétés affiliées, ainsi que le montant et le motif des commissions et des frais payés, ou qu'il a été convenu de payer, à ces personnes.

*Pour les fins de cette Annexe, société affiliée désigne : (i) une personne qui est contrôlée, de façon directe ou indirecte, par le Proposant ou par une personne qui contrôle le Proposant, de façon directe ou indirecte; ou (ii) une personne qui contrôle le Proposant de façon directe ou indirecte; aux fins des présentes, contrôle désigne le contrôle de fait.

Le Proposant déclare également ne pas être au courant de risques environnementaux appréciables liés aux activités à être assurées par la police. Par « risques environnementaux », on entend tout effet potentiel négatif, sur l'environnement ou sur des communautés situées à l'extérieur du Canada, qui résulterait des transactions assurées par EDC – soit i) découlant de l'utilisation finale de biens produits ou fabriqués par le Proposant et exportés du Canada, ou de la production ou la fabrication à l'étranger de biens qui sont vendus par le Proposant, ii) découlant de la production, la fabrication et/ou l'utilisation finale de biens produits ou fabriqués par des sociétés affiliées du Proposant à l'étranger; ou iii) découlant de services rendus à des acheteurs étrangers par le Proposant ou par des sociétés affiliées du Proposant à l'étranger.

Le Proposant accepte qu'EDC divulgue tous les renseignements qui ne sont pas accessibles au public qu'il lui a fournis relativement à son soutien prévu par la police demandée aux présentes (les « renseignements ») a) à son actionnaire, ses employés, dirigeants, administrateurs, courtiers, mandataires, conseillers, consultants, conseillers juridiques d'EDC ainsi qu'aux réassureurs, assureurs et co-assureurs d'EDC, actuels et éventuels, b) conformément aux exigences prévues par les lois, les règlements, les procédures judiciaires et les vérifications et c) conformément aux engagements internationaux d'EDC et du Canada. Le consentement qui précède est réputé être le consentement écrit du Proposant à la divulgation des renseignements conformément à toute entente de confidentialité entre EDC et le Proposant ou à toute loi applicable. **Le client a expressément demandé et accepté que la proposition et cette Annexe soit en français. The Applicant has explicitly requested that the application and this Appendix be in French.**

À moins que le Proposant envoie à EDC un avis contraire par écrit à l'égard de la police ou de toute police d'assurance complémentaire sur le marché canadien émise par Coface SA – Branche du Canada – au Proposant relativement à la police (collectivement les « polices »), le Proposant autorise EDC à donner au courtier identifié dans la proposition (le « Courtier ») accès à : (i) tous les renseignements et les documents visant les polices qui sont mis à la disposition du Proposant dès maintenant ou ultérieurement dans les pages désignées du site Web d'EDC; et (ii) tous les renseignements, documents et correspondances demandés par le Courtier à l'égard des polices et accessibles par le Proposant.

NOM DU PROPOSANT

SIGNATURE AUTORISÉE DU PROPOSANT

DATE

150 rue Slater, Ottawa, ON K1A 1K3
Retourner le formulaire rempli à : courtiers@edc.ca
www.edc.ca

APP-B-F-01-FEB2016